

22e Rencontre Interprofessionnelle

Dispositif ÉCO ÉNERGIE TERTIAIRE

Comment atteindre ses objectifs de réduction
de consommations d'énergie ?

Jeudi 29 septembre de 17h à 19h à
Bourg-en-Bresse

INVITATION



Visite du gymnase Claudius FAVIER,
suivie d'un temps d'échanges

Accessible à tous les publics :
acteurs de la construction, professionnels, élus...

Inscription : www.ainterpros.com

Visite du site

17h00 : visite du gymnase Claudius FAVIER

Mots d'accueil par **Charline LIOTIER**,
adjointe au Maire, déléguée au Patrimoine
et à l'Énergie

Visite commentée par :

Loïc MOREL, responsable du service
Études et Travaux de la ville de Bourg-en-
Bresse

Bertrand FEINTE, architecte, maître
d'oeuvre du projet



Avant

Présentation de l'opération

Surface : 2 628 m²

Construction : 1976

Usage : pratique sportive (scolaires et
associations)

Rénovation lourde en 2017/18

Répartition des coûts de travaux :

- > 2/3 travaux d'Efficacité Énergétique
- > 1/3 architecture et mise aux normes



Après

LE DISPOSITIF ÉCO ÉNERGIE TERTIAIRE EN BREF

OBJECTIFS :

- Maîtriser la demande d'énergie et favoriser l'efficacité et la sobriété énergétiques des bâtiments tertiaires en France ;
- Obligation de réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments existants à usage tertiaire avec un objectif pour l'ensemble des bâtiments d'au moins 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050, par rapport à 2010 ;

POUR QUELS MAÎTRES D'OUVRAGES ?

Propriétaires et occupants (preneurs de bail) de bâtiments à usage tertiaire privé, collectivités locales, services de l'État.

POUR QUELS BÂTIMENTS ?

Toutes parties d'un bâtiment à usage mixte ou non qui hébergent des activités tertiaires sur une surface de plancher cumulée supérieure ou égale à 1 000 m² ;

Rencontre Interprofessionnelle

> Pour écouter, discuter, partager vos expériences

18h00 : table-ronde sur le dispositif Éco Énergie Tertiaire

- ➔ Connaître les objectifs, les échéances, la plate-forme OPERAT ¹
- ➔ Comment entreprendre un plan d'actions ?
- ➔ Comment établir une stratégie de rénovation d'un parc immobilier public ou privé ?

¹ Observatoire de la Performance Énergétique, de la Rénovation et des Actions du Tertiaire

Les intervenants de la table ronde :

- **Simon MARC**, Chef de projets "Politique immobilière des bâtiments publics", Ministère de la Transition Écologique
 - présentation réglementaire du dispositif
- **Claire-Marie PAYEN**, Directrice régionale Sud-Est du groupe NEPSSEN
 - mise en oeuvre d'un plan d'actions
- **Sophie COLLET**, responsable du service Énergie, Maintenance et Stratégie de la ville de BOURG-EN-BRESSE
 - entreprendre une stratégie de rénovation d'un parc public
- **Clément LESCHELET**, responsable du service QSE, Groupe Martin BELAYSOUD
 - entreprendre une stratégie de rénovation d'un parc privé

19h00 : fin de la rencontre, verre de l'amitié



ADRESSE DE LA RENCONTRE
1 rue Docteur Duby
01 000 BOURG-EN-BRESSE

La qualité des constructions est le résultat d'un savoir faire et d'une implication collective du commanditaire prestataire au bénéfice de l'utilisateur. Toute une chaîne d'acteurs interconnectés est dès lors concernée.

La vocation des Ainterpros est de développer des échanges, au-delà de vos réseaux métiers et professionnels, à partir de retours d'expériences et d'interventions destinées à toutes les parties prenantes, pour développer la compétence et la communication entre les maillons formant la chaîne des acteurs de l'acte de construire.

Chaque année, des rencontres sont proposées dans le département sur la thématique du bâtiment durable.

Renseignements

DDT 01

Damien THOMASSIN

Tél. : 04 74 45 62 59

Courriel : damien.thomassin@ain.gouv.fr

CCI de l'Ain

Jérôme CAPOSIENA

Tél. : 04 74 32 13 00

Courriel : j.caposiena@ain.cci.fr

Inscription en ligne sur le site :

www.ainterpros.com

En partenariat entre